



## INSTRUCTIONS concernant l'INSCRIPTION en 4<sup>ème</sup>

Merci de rendre **le dossier complet** au professeur principal **pour le 19 juin 2026**

**Transports scolaires** : *L'inscription doit être faite pour utiliser les transports à la rentrée*

- Enfant domicilié dans l'**AGGLOMERATION VIENNE CONDRIEU** : Inscription sur internet : [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr) rubrique transports
- Enfant domicilié dans l'**ISERE** : Inscription sur internet : [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)

Renseignements pour les aides sur [www.isere.fr](http://www.isere.fr) ou dans document « pack rentrée » distribué.

- Enfant domicilié dans la **LOIRE** : Inscription sur internet : <https://www.auvergnerrhonealpes.fr>

### MODALITES DE RENTREE SCOLAIRE 2026

#### Mercredi 2 septembre 2026 de 9h à 11h: les classes de 4<sup>èmes</sup>

- Accueil des élèves de 4<sup>èmes</sup> dans le hall par l'équipe de direction et les professeurs principaux
- De 9h à 11h : accueil en classe par le professeur principal et modalités administratives

#### Jeudi 3 septembre 2026 : Emploi du temps ordinaire pour toutes les classes

### DEMI PENSION

**Les élèves seront accueillis dès le premier jour à la demi-pension selon l'inscription rendue.**

**Vous aurez jusqu'au 18 septembre pour demander, en ligne (formulaire disponible sur l'ENT à la rentrée), une modification de cette inscription en fonction de l'emploi du temps de votre enfant**

Pour information, les tarifs de demi-pension sont définis par le conseil départemental en fonction du quotient familial. Par défaut, le tarif de 6,1€ est appliqué.

**△ VOUS DEVEZ FOURNIR A LA RENTREE UNE ATTESTATION DE QUOTIENT FAMILIAL DE MOINS DE TROIS MOIS QUI DETERMINERA LE TARIF APPLICABLE**

#### Tarifs applicables Rentrée scolaire 2026 (en €)

TARIFS APPLICABLES AUX ELEVES	
TARIF AU FORFAIT	
Tranche A : quotient familial supérieur à 1 800 €	6,10
Tranche B : quotient familial de 1 201 € à 1 800 €	5,90
Tranche C : quotient familial de 801 € à 1 200 €	4,80
Tranche D : quotient familial de 401 € à 800 €	3,60
Tranche E : quotient familial inférieur ou égal à 400 €	2,20
TARIF DU REPAS ELEVE OCCASIONNEL (au ticket)	6,30